



SECTION DU PAS-DE-CALAIS

DECLARATION LIMINAIRE CAPL RECOURS AGENTS C DU 10 SEPTEMBRE 2019

Monsieur le Président,

La rentrée des classes est passée et nous voici réunis pour la première instance après une période consacrée aux congés, qui nous semblent toujours trop courts, et qui compte pour ce que certains appellent de la concertation depuis la présentation de votre projet de géographie revisitée.

Nous vous avons indiqué que nous espérons que les réunions avec les représentants du personnel débiteraient au minima en août, une fois de plus nous constatons que nous devons nous contenter du temps que vous voudrez bien consacrer aux débats.

Ne voyez pas dans cette remarque un empressement quelconque à discuter ce projet funeste de destruction du réseau. Malgré le matraquage à grands coups de médias, nous savons que nous ne pouvons pas faire plus avec moins et que cette présence au compte-goutte sur tout le territoire n'est pas, et ne sera jamais du service public.

Et pourtant, nous devrions être rassurés, notre Ministre nous a écrit !

Cela dit rien d'exceptionnel, nous sommes maintenant habitués à trouver dans notre boîte mail un courrier du Ministre, du secrétaire d'État ou du DG destiné à nous rassurer et surtout, à détricoter l'argumentaire des représentants du personnel.

Nous sommes peut-être bornés ou imperméables aux bons mots du Ministre mais, malgré le ton hypnotisant du message, il n'y a pas là de quoi envisager sereinement l'avenir.

Les suppressions d'emplois annoncées ne seront que de 1500 pour 2020, 1800 pour 2021 et 1600 pour 2022 et leur volume sera 30 % moins important que la moyenne des trois dernières années.

Quel que soit l'état d'esprit dans lequel on lit cette phrase, on doit tout de même bien constater qu'on supprime des emplois, alors que nos services n'arrivent plus à réaliser leurs missions dans des conditions correctes. Vous nous répondez bien sûr que vous avez la solution, votre projet de réorganisation de nos services. Nous savons, vous comme nous, que nous ne pourrions pas réaliser nos missions dans de bonnes conditions et que la qualité du service public, telle que nous l'entendons, en souffrira.

M. DARMANIN nous rassure, les recrutements seront sans précédent. Bien sûr, il ne précise pas quelle sera la nature de ces recrutements. Avec la transformation de la fonction publique prévue par la loi du 6 août 2019, tout est permis.

Le fonctionnaire et son statut qui était le garant de son engagement devient une espèce en voie de disparition que personne ne pense encore à protéger, et le dialogue social est foulé au pied.

Visiblement nous aurons des moyens budgétaires puisque le Ministre indique vouloir rompre avec la tendance baissière de ces dernières années. Il ne cache cependant pas l'objet de son investissement : la transformation profonde des systèmes d'information et l'accompagnement des agents. Sans vouloir faire de mauvais esprit, l'idée n'est pas de nous accompagner afin de rendre un meilleur service au public, mais bien de nous guider vers la sortie. On peut être fiers de notre engagement et de notre administration mais l'usager est invité à trouver lui-même les réponses aux questions fiscales complexes qu'il pouvait nous poser et nous sommes incités à partir.

Nous sommes tout de même heureux de constater que le PAS et tous les problèmes qu'il a causés, qu'il cause encore et causera demain a été utile à une chose : montrer la capacité des agents à conduire et expliquer une réforme complexe.

Nous osons espérer que toutes les nuances de la fiscalité et toutes les réformes et subtilités des lois de finance successives ont déjà contribué à prouver la capacité des agents de la DGFIP à s'approprier de nouvelles méthodes, à expliquer des systèmes retors nés de l'esprit souvent retors de nos politiciens, et surtout à accompagner nos concitoyens dans leurs démarches fiscales, comme nous n'aurons bientôt plus la possibilité de le faire si nous vous laissons transformer notre administration.

A en croire notre Ministre, nos relations avec les usagers vont se renforcer et notre présence va s'étendre. Il devrait garder ses belles paroles pour les médias pour tenter de convaincre les usagers. Nous savons ce qu'il appelle « présence de l'administration » et nous n'avons aucune illusion sur la capacité des futurs animateurs de MSAP ou MFS à appréhender les méandres de la fiscalité.

Bien sûr, vous allez nous dire que nous serons toujours là, en second plan, prêts à répondre aux questions plus complexes. Combien serons-nous en second plan et quelle sera notre réactivité quand ce back-office sera réduit à peau de chagrin ?

Ne nous inquiétons pas, il ne s'agit pas d'une destruction mais d'un vaste projet destiné à faire de notre DGFIP une grande administration moderne, dans la concertation puisque visiblement ce mot n'est pas vain.

Souvent le mot moderne désigne un style épuré, de grands espaces un peu vides. On peut dire qu'effectivement, notre gouvernement veut faire de la DGFIP une grande administration moderne, de grands espaces vides d'agents !

La CAP locale de ce jour est une instance qui deviendra demain de plus en plus rare.

Que dire de cette instance où ne sera évoqué qu'un dossier ?

Vous vous félicitez certainement de la capacité des responsables de services à récompenser les agents à leur juste valeur puisqu'ils sont satisfaits et ne souhaitent pas faire appel de leur évaluation.

Pour les représentants du personnel que nous sommes, le constat est plus morose. La suppression de la note chiffrée a conduit les agents à se désintéresser de leur évaluation. Ils n'y voient plus dans l'entretien d'évaluation, un exercice annuel qui peut permettre de promouvoir leur avancement.

Les termes de l'appréciation générale que vous allez éplucher pour leur donner accès à un avancement par tableau ou liste d'aptitude leur semblent la plupart du temps élogieux. Il est difficile de déceler la réserve qui viendra freiner la promotion ou d'évaluer les chances d'être bien classé pour être promu.

Cette instance reste importante et nous ne pouvons que regretter qu'elle se retrouve vidée de son sens.

Nous ne vous laisserons pas faire de même à notre administration et mettrons toutes nos forces à accompagner nos collègues pour qu'ils combattent pour garder les missions qui sont les leurs et le service public auquel ils sont tant attachés.

LES ELUS EN CAPL C
FRANCK DARTIGEAS - TITULAIRE
ELISABETH DAULT - SUPPLEANTE

